



A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

dossier traité par CMK/iby
notre réf O:PROJETS\2018_03_Réservoir Montalègre

Lausanne, le 16 mai 2019

Demande d'ouverture d'un compte d'attente pour le projet de reconstruction du réservoir de Montalègre

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le réservoir d'eau potable de Montalègre (chemin de Bellevue 27 à Lausanne) fait partie des plus anciens ouvrages du patrimoine du Service de l'eau. Il est composé de deux cuves de 4'000 et 5'000 m³ ainsi que d'une station de pompage permettant d'alimenter les réservoirs du Calvaire, de Chailly et de Grangette. La cuve n° 1 date de 1901 et a dû être imperméabilisée avec un revêtement en PVC dans les années 70-80. Ce revêtement a déjà fait l'objet de nombreuses réparations via des ajouts de PVC collé à chaud, mais les fuites persistent. Cet ouvrage fait l'objet d'un suivi régulier suite au constat de chute de morceaux de béton des poutres du plafond, en janvier 2018. La cuve n° 2 date de 1955 et nécessite la réalisation d'un diagnostic structurel qui permettra de déterminer s'il est possible de le réhabiliter ou s'il faut le reconstruire. La station de pompage est de conception ancienne et les équipements électromécaniques arrivent en fin de vie. Les accès aux cuves se font par le haut, ce qui n'est plus conforme aux recommandations de la Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux (SSIGE).

La reconstruction complète de la cuve n° 1 et de la station de pompage s'avère nécessaire à court terme, après environ 120 années de service. Ces travaux, ainsi que la réhabilitation ou la reconstruction de la cuve n° 2, ont été inscrits au plan des investissements.

Il est prévu de réaliser, en 2019, les études (y compris le diagnostic de la cuve n° 2) et les consultations d'entreprises, en appels d'offres ouverts, afin de débiter les travaux en 2020 et de les achever en 2022.

Le personnel de la Division étude et constructions du Service de l'eau a déjà procédé au diagnostic structurel de la cuve n° 1 et réalise présentement en interne l'avant-projet de l'ensemble des travaux de reconstruction. Toutefois, certaines études sont à externaliser, telles que les carottages et radiographies des bétons, les sondages géotechniques, les plans d'exécutions, les expertises diverses, etc.

Pour ce faire, le Service de l'eau demande l'ouverture d'un compte d'attente pour réaliser les études de diagnostics et d'avant-projet de reconstruction du réservoir de Montalègre, à hauteur de CHF 300'000.-, pour permettre la consolidation du montant des investissements préalablement à la

rédaction du préavis. Ce montant pourra ensuite être balancé dans le préavis dont la rédaction est à venir dans le courant de l'année 2019.

Conformément à l'article 106 du règlement du Conseil communal, cette décision a été soumise à la Commission des finances qui l'a approuvée dans sa séance du 11 avril 2019.

Nous vous remercions de prendre acte de la présente communication et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

f.l.-1



Le secrétaire
Simon Affolter

Simon Affolter